

Créteil, le 15 décembre 2014

Le chef du service académique de l'information
et de l'orientation

à

Mesdames et messieurs les principaux de
collège

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

s/c de mesdames et monsieur les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des services
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne, de
Seine-St-Denis et du Val-de-Marne

académie
Créteil

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Service académique de
l'information et de
l'orientation

Affaire suivie par
Secrétariat SAIO
Téléphone
01.57.02.68.10
Fax
01.57.02.68.18
Mél
Ce.saio
@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Objet : Rentrée 2015 - Admission au collège international à Noisy-Le-Grand en
classes de 6^{ème} et de 4^{ème}.

P.J. : 2

La procédure d'admission spécifique au collège international de Noisy-le-Grand est
reconduite.

Pour rappel, le collège propose 4 sections internationales :

- section américaine (anglais des États-Unis)
- section brésilienne (portugais du Brésil)
- section chinoise (chinois mandarin)
- section de langue arabe (arabe littéral)

Ces sections s'adressent à des élèves entrant en 6^{ème} ou en 4^{ème}. Pour postuler les
élèves doivent :

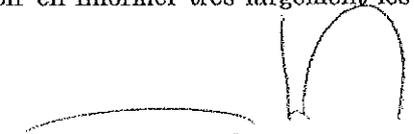
- manifester un intérêt avéré pour l'une des langues et cultures proposées
sans obligation de pratique préalable,
- avoir des capacités d'apprentissage attestées par l'équipe pédagogique
correspondant à l'exigence de l'enseignement en section internationale
(enseignements supplémentaires spécifiques).

Le collège, qui accueille des collégiens venus d'horizons très divers, dispose d'un
internat.

La date limite pour l'envoi des dossiers d'admission au collège international à Noisy-
le-Grand est fixée au **6 février 2015 inclus**.

Vous trouverez en pièces jointes la notice d'information ainsi que le dossier
d'admission en classe de 4^{ème}.

Je vous remercie de bien vouloir en informer très largement les familles de votre
établissement.



Mehdi CHERFI

Présentation du collège et du projet pédagogique

Ouvert sur les langues et cultures des Amériques et d'Asie, l'établissement proposera quatre sections internationales à la rentrée 2015 :

- **section américaine** (anglais des Etats-Unis)
- **section brésilienne** (portugais du Brésil)
- **section chinoise** (chinois mandarin)
- **section de langue arabe** (arabe littéral)

PROJET DU COLLÈGE	
Cours de 45 minutes.	En 6 ^{ème} , atelier de découverte des autres langues et cultures proposées.
ateliers et activités citoyennes, culturelles ou sportives.	Echanges réguliers avec des partenaires américains, arabes, brésiliens ou chinois.
	Internat organisé en « <i>maisons</i> » de mixité linguistique et culturelle.
Présence de professeurs et d'assistants étrangers. Participation de personnalités extérieures (artistes, sportifs, ...) aux activités proposées.	
ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES EN SECTION INTERNATIONALE	
Toutes les sections : quatre séances de langue, culture et littérature dans la langue de la section	
Sections américaine, brésilienne et de langue arabe : deux séances d' histoire et géographie dans la langue de la section	Section chinoise : une séance et demie de mathématiques en langue chinoise

En 6^e, les élèves participeront également à un atelier de découverte des autres langues et cultures enseignées dans l'établissement. En 5^{ème}, ils commenceront à étudier l'une de ces langues (deuxième langue étrangère).

Effectuer sa scolarité au collège international permettra une poursuite d'études au futur lycée international où il sera possible de préparer l'option internationale du baccalauréat (OIB).

→ Voir également la *plaquette de présentation* du collège sur le site du collège.

Public concerné

Ces sections s'adressent à des élèves entrant en 6^{ème} ou en 4^{ème} issus de l'académie de Créteil ainsi que d'autres académies ou arrivant de l'étranger. Il n'est pas indispensable d'avoir pratiqué la langue concernée pour postuler dans une section internationale du collège mais les élèves doivent :

- manifester un intérêt avéré pour l'une des langues et cultures proposées,
- avoir des capacités d'apprentissage attestées par l'équipe pédagogique de l'école ou du collège : en effet, l'enseignement en section internationale est exigeant et les élèves auront des enseignements